

Berthen est la huitième commune à dire « oui au flamand »

BERTHEN. La commune s'est engagée à promouvoir le flamand au quotidien. Jeudi soir, Patricia Moone, maire, et Jean-Paul Cou-

ché, président de l'Institut de la langue régionale flamande, ont signé la charte « Oui au flamand, Ja om't vlamsch! » Berthen,

« *Berten* » en flamand, est la huitième collectivité à adhérer à cette charte. Cerise sur le gâteau, cette signature a eu lieu au cours de la Semaine de la langue flamande.

Village-patrimoine, la commune comporte déjà de nombreux panneaux inscrits en plusieurs langues. La municipalité a décidé de choisir vingt points de la charte sur les quarante actions possibles. Elle s'engage ainsi à signaler en bilingue les plaques de rues lors des renouvellements, les panneaux d'entrée et de sortie de ville, la mairie et les bâtiments communaux et à notifier dans les deux langues, le logo et le papier à en-tête de la mairie, les cartons d'invitations à des réceptions officielles, les introductions de discours et la programmation des spectacles. Un fonds d'ouvrages bilingues sera aussi créé à la bibliothèque.

Plus original : on aura la possibilité de célébrer un mariage dans les deux langues. « *La commune rentre déjà dans plusieurs de ces critères. La demande est venue naturellement, nous avons besoin d'une identité pour la commune. Berthen a signé le flamand!* », a souligné Patricia Moone. ■



Patricia Moone, Maire, et Jean-Paul Couché, président de l'Institut de la langue flamande, ont signé la charte.